

# aquitaine ● 3

bordeaux • bayonne •  
pau • périgueux • agen •  
mont de marsan • dax

## Compte rendu de l'instance de proximité Avril 2024



**Pour la direction :** Fabrice Goll (Directeur Régional Nouvelle-Aquitaine), Samuel Bignon (DRH par intérim), Hadidja Issihaka (IRH), Jean François Karpinski (Délégué antennes et contenus), Florian Ringuedé (rédacteur en chef), François Massaloux (responsable financier), et Franck Weil (chef de centre par intérim).

**Pour les élus :** Sabrina Corrieri, Boris Chague, Nicolas Guérin, Karim Jbali, et Alexis Dumoulin.

### Point 1 : Budget 2024

La direction a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour, afin d'informer les élus de la situation économique du réseau.

Le directeur explique aux élus que la situation à l'échelle du réseau nécessite un plan d'action/un plan de retour à l'équilibre.

Il indique qu'il faut prendre des mesures au plus tôt, et qu'en Aquitaine, le plan d'action est limité.

Deux options étaient possibles, soit une réduction de l'activité, soit une manière de travailler différemment sans toucher à l'activité, c'est d'ailleurs cette dernière option qui a été choisie par la direction.

Le rédacteur en chef explique que dès la fin du mois d'avril, il y aura en Aquitaine une équipe par jour de la rédaction qui réalisera un sujet d'actualité qui sera "utilisable" sur toute la région Nouvelle-Aquitaine et donc diffusable sur Limoges et Poitiers.

Le rédacteur en chef précise que l'éditorial reste à sa main, et qu'il échange régulièrement avec les autres rédacteurs en chef de la Nouvelle-Aquitaine.

Le directeur régional a également précisé aux élus que certains postes ne seront pas systématiquement remplacés.

Les élus ont été surpris que le budget soit abordé en instance de proximité, alors que d'habitude il est abordé en CSE, la direction a répondu que cela sera fait prochainement, mais qu'elle souhaitait partager cette information avec les élus avant.

Les élus ont demandé depuis quand il y avait un problème de budget, et le responsable financier a précisé qu'il n'y avait pas de soucis jusqu'à la Toussaint, mais à partir de cette période l'entreprise avait "un train de vie au-dessus de ses moyens".

Le directeur a ajouté « *on va ajuster au fil de l'eau, on doit être très très rigoureux* ».

Les élus ont demandé si les jeux olympiques avaient une incidence, la direction a répondu que ce n'était pas le cas.

Les élus ont également demandé si le fait de ne pas remplacer les postes était réellement un gain.

Le responsable financier a répondu que par définition oui, mais également que les frais de mission pèsent dans le budget, et il a également expliqué que, comme dans beaucoup d'entreprises, l'augmentation des coûts de l'énergie pesait également lourd dans le budget.

Le directeur régional ajoute qu'il vaut mieux réagir maintenant, plutôt qu'en octobre, et être obligé de mettre en place des mesures plus radicales, il indique également que ce n'est pas une catastrophe, il faut juste être vigilant.

## Point 2 : Questions

### Déménagement du site de Bordeaux : résultat de l'appel d'offres du 18 mars

Le directeur des ressources humaines explique aux élus que la date du 18 mars pour le résultat de l'appel d'offres a été repoussée au 5 avril, et indique que pour l'instant la direction n'a toujours pas eu de retour du vendeur.

La date des offres fermes devrait donc être, elle aussi, repoussée d'une quinzaine de jours. Il n'y a donc pour l'instant pas d'évolution du sujet/projet.

Note : Depuis, la question a fait l'objet d'un point en CSE réseau, en voici le compte rendu:

Pascal Simeonin, directeur adjoint en charge des ressources immobilières, est venu nous donner un état des lieux à date sur l'appel d'offre en cours. Pour rappel, FTV s'est associé à deux promoteurs immobiliers pour l'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment au centre-ville. Après le recueil de l'avis du CSE en février, le conseil d'administration de FTV du 24 mars a validé le projet de déménagement. Le conseil a validé sans avoir pris connaissance de l'avis de vos élus. Quelle transparence !

Le vendeur MSA devait donner sa réponse le 5 avril. À ce jour nous n'avons aucune information dans le cadre de la consultation. M. Siméonin pense que les offres n'ont pas répondu aux attentes du vendeur, il espère connaître la shortlist d'ici la fin du mois, la direction a espoir d'y figurer mais aucune certitude. De l'avis de M. Simeonin, la désignation définitive ne serait connue que d'ici la fin de l'été. Il pense que l'état du marché immobilier est en cause. Pour rappel, Groupama doit quitter les locaux fin 2026, date à laquelle Vinci commencera les travaux, livraison fin 2028, et emménagement à partir de début 2029.

**Questions élus :** On est combien dans la shortlist ?

M. Siméonin: 20 candidatures, entre 3 et 5 avec des offres sérieuses à priori. Les montants proposés semblent néanmoins être en deçà des espoirs du vendeur ( il y a 2 ans la presse affichait un montant astronomique pour ce bien). Nous n'avons que très peu d'infos, on sait que BNP a postulé, ils n'ont pas plus d'informations que nous. À ce stade nous ne sommes pas inquiets. On peut imaginer que nous aurons une réponse d'ici début mai.

**Question élus :** Vu de Bordeaux nous espérons que ce projet ne se fera pas. Envisagez-vous une autre solution ? Lieu du site inapproprié à l'activité, accès difficile... L'avis du cse n'a pas été remis aux administrateurs. Le vote du CA n'a pas été unanime. La disparition du restaurant d'entreprise est un problème. Nous avons depuis appris le projet de réhabilitation du site Ford de Blanquefort, il s'agit d'une nouvelle piste à envisager.

**M. Siméonin :** Il ne s'agit pas pour moi de répondre à votre avis, je suis là pour faire un point du projet à date. Le CA a donné son accord pour un tarif avec une marge de manœuvre de +5%, si cela va au-delà, il faudra repasser devant le CA pour accord.

Les élus remarquent que financer des partenaires privés à hauteur de 40 millions d'euros n'a pas l'air de poser de problème dans cette entreprise où on fait pourtant la chasse aux coûts.

### > Organisation du travail : Semaine à 4 jours : bilan des réunions par services avant la réunion de consolidation en central du 12 avril

Le responsable financier indique que les organisations syndicales seront informées lors de la réunion du 12 avril, « *pour l'instant, on est encore dans une phase de remontée des besoins* ».

Concernant les tendances, « *on ne les a pas toutes, il y a encore des antennes qui réfléchissent* ».

Le chef de centre explique qu'avec les différentes informations qui sont remontées des réunions, il est difficile d'arriver à un consensus sur une organisation de travail à quatre jours, notamment à cause de la perte de contrôle de la pose des RTT.

Concernant le service des scriptes, la situation semble être dans l'impasse pour l'instant.

Les élus ont souligné qu'il fallait être attentif à ce service, et être vigilant concernant la santé de ses salariés.

### > Passage à Open media le 10 avril : bilan des formations (CDI et CDD) et des JT à blanc

Le rédacteur en chef explique qu'il y a eu une énergie engagée monumentale de tous les salariés.

Il constate que les salariés se reparlent de leur métier, et que « *ça remet notre chaîne de fabrication au cœur des échanges* », il ajoute « *j'espère qu'on va capitaliser là-dessus* ».

Il souligne le bon accompagnement des lapins bleus.

Il précise qu'il y a eu 8 soirées de JT à blanc, avec 3 JT de 12 minutes lors de chaque soirée, avec des invités en plateau, ainsi que 3 locales à blanc en conditions direct, et que tout s'est bien passé à chaque fois.

Le rédacteur en chef indique également que tous les voyants sont au vert, et qu'il y a un point de vigilance sur « *mieux communiquer les uns avec les autres* ».

Il ajoute qu'il y a un débrief à chaque fois avec la technique, et qu'il y a un accueil extrêmement positif des collaborateurs.

Les élus ont demandé s'il y avait des retours des différentes professions et le rédacteur en chef a répondu que les gens étaient rassurés, et qu'il a été bluffé, il ajoute également qu'il y aura un peu de stress le premier jour, mais que dès le lendemain tout ira très bien.

Il précise que tout le monde a été formé (CDI et CDD), sauf quelques collaborateurs qui étaient en arrêt maladie, et qui seront formés quand ils reprendront le travail.

### > **Tournage Rugby magazine du 16 mars : amplitudes et dépassements horaires**

Rappel des règles de défraiement trajet et paiement des heures supplémentaires.

Lors de ce tournage à Pau, des salariés ont effectué des journées de travail sans pause particulièrement longues, de 15 heures à 0h30, alors que la planification était prévue jusqu'à 23 heures, et pour certains, le lendemain, une planification sur le JT était prévue à 10h.

Pour certains salariés cela représente une semaine de 50 heures.

La direction a répondu aux élus que le temps de voyage/trajet n'était pas intégré au temps de travail, c'est pourquoi, selon elle, les 48 heures par semaine n'ont pas été dépassées.

Les élus n'ont pas la même vision des choses, et ils ont rappelé les dispositions de l'accord collectif concernant le temps de voyage.

Dans le cas présent, étant donné les amplitudes horaires et la planification, le temps de voyage doit être comptabilisé comme du temps de travail.

Les RP ont ajouté qu'ils seront particulièrement vigilant à la planification, et aux dépassements d'horaire, car cela peut avoir des répercussions sur la santé des salariés.

### > **NoA : quelle activité pour les contributeurs aquitains depuis un an ? Prévision d'une IP extraordinaire Nouvelle Aquitaine**

Le directeur des antennes et contenus (DAC) indique aux élus qu'il y a deux personnes en temps plein sur NoA, ainsi que des collaborateurs plus occasionnels.

Le nombre de collaborateurs/contributeurs occasionnels est réduit, ces derniers ne fabriquent que quelques produits par mois.

Pour le responsable financier « *les plein-temps ont happé les besoins* ».

Le nombre de collaborateurs/contributeurs occasionnels a particulièrement diminué dans les sites excentrés, notamment à cause de la nécessité de les remplacer.

Les élus ont proposé d'organiser une instance de proximité extraordinaire Nouvelle-Aquitaine consacrée à NoA.

Le directeur régional a répondu « *on va en parler, on va y réfléchir* ».

### > **Bilan de la réorganisation du service GA/RSCA le week-end : Quels effets sur la charge de travail et la charge mentale des salariés ? Quelles mesures pour sauvegarder la santé des salariés ?**

Le service des GA/RSCA a été réorganisé à partir de novembre dernier. Laisant les week-ends sans RSCA, sauf prise d'antenne exceptionnelle.

Dans les faits, l'absence d'un GA/RSCA le week-end empêche de corriger les erreurs tout au long du process, et peut entraîner un certain nombre de noir antenne, par exemple, lorsqu'il y a des erreurs de nomage ou de transfert, ou encore lorsqu'un produit n'arrive pas, ce qui a pour conséquence du noir antenne ou des boucles d'excuses.

Le vendredi, il est demandé aux RSCA de produire 3,5 journées d'antenne, puis, de laisser l'antenne sans personne pour intervenir le week-end.

Pour éviter cela, la conscience professionnelle des salariés les pousse à se connecter en dehors de leurs horaires, pour vérifier la présence des médias, ou encore pour s'assurer qu'ils n'aient pas fait d'erreur.

La charge mentale de ces salariés est devenue encore plus lourde. Le lundi, ils reçoivent des mails récapitulatifs des erreurs qui sont passées entre les mailles du filet, ce qui les met de manière répétée en situation d'échec, voire de qualité empêchée.

Le directeur des antennes et contenus (DAC) indique aux RP qu'il n'a aucune remontée de cette nature, ni lors des réunions de service, ni dans les entretiens individuels.

Il énumère également les différentes actions mises en place pour alléger la charge de travail des salariés du service GA/RSCA, comme l'allégement des programmes la nuit, le déversement automatiques des grilles, la mise en place d'un outil d'analyse des médias, ou encore la planification d'un deuxième RSCA le vendredi, pour épauler et planifier les journées de samedi, dimanche, et lundi, etc...

Le directeur des antennes et contenus affirme que ce service n'est plus en tension, et la direction demande la levée du DGI.

Ce point sera discuté lors de la prochaine instance de proximité.

## Point 3 : RH

### > Salaire des CDD JRI : tous niveau 3 malgré leur ancienneté professionnelle. Est-ce normal ? Que disent la convention collective et le Code du travail ?

Le directeur des ressources humaines par intérim répond aux élus qu'il n'y a pas d'automatisme pour les CDI, donc pas d'automatisme pour les CDD, cependant il indique qu'il est possible d'étudier les situations au cas par cas.

Il indique également qu'il va recevoir un salarié.

Les élus ont demandé si les salariés qui se sentent concernés peuvent demander à rencontrer le DRH, et il a répondu que c'était possible.

### > Projet de forfait pour les frais d'hébergement et de repas des CDD à partir du 1er mai : quel impact sur l'attractivité, en particulier des métiers en tension, en Aquitaine ?

Le DRH par intérim répond que suite à la réunion de saisine du 3 avril, la direction a décidé de suspendre le dispositif.

Les frais d'hébergement et de repas des CDD restent donc inchangés pour l'instant.

Le dispositif/projet de frais d'hébergement ne sera pas mis en œuvre tel que prévu, pour l'instant c'est donc le statu quo, et la situation ne devrait pas changer d'ici l'été, voire d'ici la rentrée de septembre.

## > Postes pourvus et à pourvoir en Aquitaine

La direction indique qu'il y a plusieurs postes en cours de finalisation, le comblement des postes à l'organisation d'activité, de chef d'équipement, de magasinier, et de directeur des ressources humaines.

Un journaliste étant en mobilité vers un poste de rédacteur en chef adjoint à Poitiers, il pourrait y avoir un poste de rédacteur à la rédaction de Bordeaux, cependant comme énoncé dans le point 1 concernant le budget, certains postes ne seront pas systématiquement remplacés, il n'est donc pas garanti que ce poste soit proposé au prochain comité carrière.

La mobilité de la rédactrice de Périgueux au service web sera effective au début du mois de mai.

Les élus ont demandé si son poste allait être comblé, le directeur régional a répondu « *on y travaille, on fera en sorte que ça n'impacte pas la locale* ».

Concernant les intérim, pour l'instant, Franck Weil est chef de centre par intérim jusqu'à la fin du mois d'avril, et Samuel Bignon assure l'intérim à la direction des ressources humaines.

## Point supplémentaire : Drones

Des salariés souhaitent se former au pilotage des drones par le biais du CPF, et il souhaiterait effectuer une partie de cette formation durant les jours de travail.

Le directeur des ressources humaines a indiqué qu'en théorie c'est possible, mais que pour l'instant le sujet des drones est très encadré.

Les premiers pilotes qui ont été choisis se sont formés seuls, hors du temps de travail, et il a ajouté qu'aujourd'hui l'entreprise ne veut pas s'engager dans une autre voie pour l'instant, les demandes de formation sur le temps de travail ne seront donc pas accordées.

## Prochaine réunion de l'instance le 2 mai 2024

D'ici là, **n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.**

Vos élus FO de proximité : **Hervé Morin & Alexis Dumoulin**